

**LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ**



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ ?

**Le Travail à temps partagé est une opportunité pour une entreprise d'accéder aux compétences d'un professionnel qui occupe une fonction quelques jours par semaine ou par mois, sur la durée.**

Les besoins de flexibilité et d'optimisation des coûts orientent de plus en plus les entreprises vers le recrutement à temps partagé de leurs collaborateurs, que ce soit sous la forme :

- Du multi-salariat,
- En prestation de service,
- Ou par l'intermédiaire d'un groupement d'employeurs.

C'est une formidable opportunité pour de nombreux professionnels qui gagnent en autonomie et diversifient leur expérience.



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## CONCRÈTEMENT

### Le cadre en TTP fait un choix :

- ▶ Partager son temps auprès de plusieurs employeurs
- ▶ Dans une logique de compétences
- ▶ En s'engageant de façon durable (et non par défaut)
- ▶ Comme salarié
  
- ▶ Avec la richesse de la diversité
  - *un ou plusieurs métiers*
  - *un ou plusieurs secteurs*



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## CONCRÈTEMENT

### Quels bénéfices pour le cadre expérimenté :

#### Pour les cadres, c'est une autre façon de travailler :

- ▶ Répartir les risques pour sécuriser son emploi
- ▶ Organiser son temps de travail
- ▶ Exercer son adaptabilité et sa flexibilité
- ▶ Exercer des activités en phase avec ses compétences et appétences
- ▶ Enrichir et diversifier son expérience

#### LE TTP EST UNE ALTERNATIVE À LA LOGIQUE D'UN TEMPS PLEIN POUR :

**Conforter et développer son employabilité**  
**Élargir son champ des possibles en terme d'emploi**



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## CONCRÈTEMENT

### Quels bénéfices pour l'entreprise :

#### Pour les entreprises

- ▶ Une opportunité d'accéder aux compétences d'un professionnel qui occupe une fonction quelques jours par semaine ou par mois, sur la durée
- ▶ La réponse aux besoins de flexibilité et d'optimisation des coûts

#### C'est aussi une autre façon de recruter pour

- ▶ Dégager du temps pour le dirigeant
- ▶ Organiser l'entreprise
- ▶ Gérer les ressources humaines



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## CONCRÈTEMENT

### Temps partagé, les différentes formes :

#### Multi salariat

- ▶ CDI ou CDD

#### Prestation de service

- ▶ Entreprises de travail à temps partagé (ETTP)
- ▶ Réseaux d'indépendants
- ▶ Indépendant : société, portage salarial, auto-entrepreneur

#### Ou par l'intermédiaire d'une structure tierce

- ▶ Groupement d'employeurs
- ▶ Coopérative
- ▶ ...



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

ÉTAT DES LIEUX : + DE 430 000 PROFESSIONNELS EN TTP

- ▶ Plus de 430 000 professionnels en France (hors services à la personne)
- ▶ Essentiellement au sein des TPE & PME
- ▶ Dans tous les secteurs d'activité et fonctions de l'entreprise



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

ÉTAT DES LIEUX : + DE 430 000 PROFESSIONNELS EN TTP

Statut du professionnel	Quantité
Salariés à temps partiel choisi en multi-employeurs ou pluri-activité (hors service aux particuliers)	76,7 %
Salariés des Groupements d'Employeurs (GE) agricoles	16,7 %
Salariés des Groupements d'Employeurs (GE) non agricoles	3,6 %
Salariés des Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)	0,8 %
Salariés des Coopératives d'Utilisations de Matériel Agricole (CUMA)	1,1 %
Salariés des entreprises de travail à temps partagé (ETTP)	NC
Experts indépendants à temps partagé	1,2 %
	100%

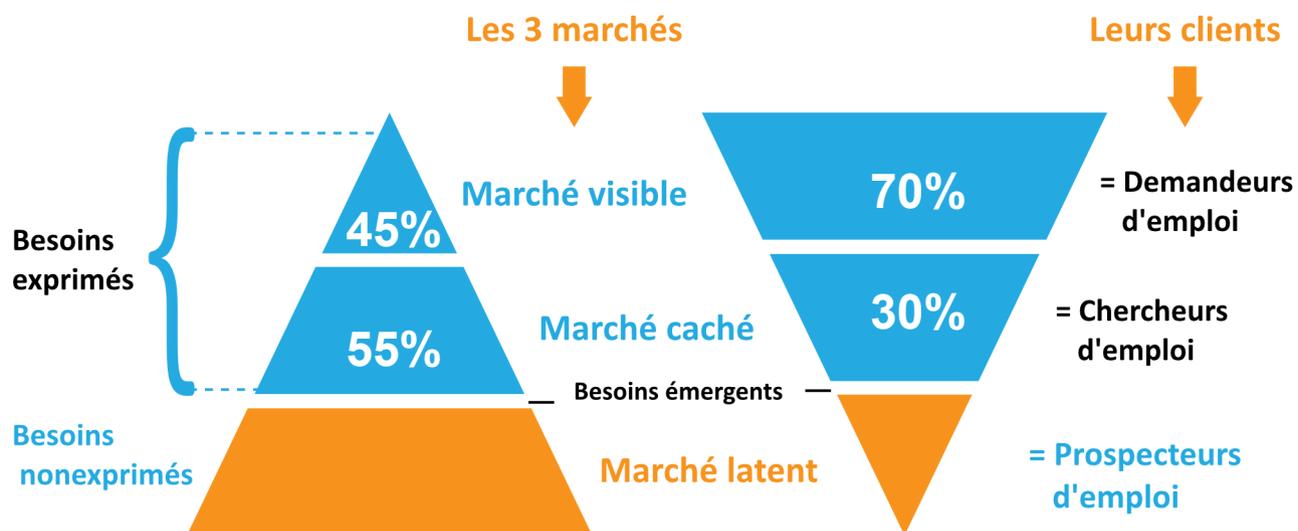
Source : le Livre blanc du TP – Octobre 2018



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## LES 3 MARCHÉS DE L'EMPLOI CADRES

### Le TTP pour atteindre le gisement du marché latent





# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## CADRES ET PME

### PME

- ▶ 96,5% du parc des entreprises
- ▶ 35% des cadres (versus 27% en ETI et 38% en grandes entreprises)
- ▶ 55% des recrutements sans offre d'emploi

### 50 ans et +

- ▶ 35% des recrutements sans offre d'emploi
- ▶ 54% des recrutements par recommandation ou par connaissance



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

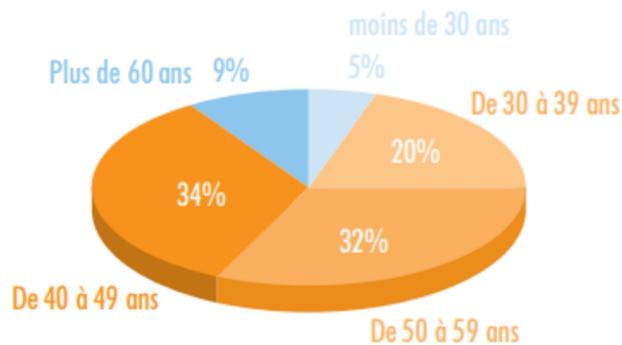
## QUI SONT LES PROFESSIONNELS À TEMPS PARTAGÉ ?

Février 2019

Le temps partagé, la parité homme - femme



Par tranche d'âge



Lieu d'intervention



Source : le baromètre 2019 du Travail en Temps partagé



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

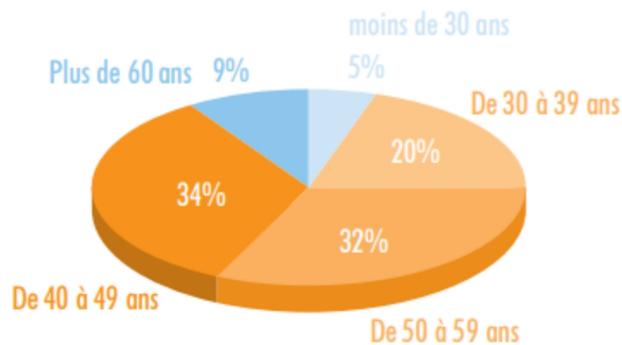
## QUI SONT LES PROFESSIONNELS À TEMPS PARTAGÉ ?

Février 2019

Le temps partagé, la parité homme - femme



Par tranche d'âge



Lieu d'intervention



Source : le baromètre 2019 du Travail en Temps partagé

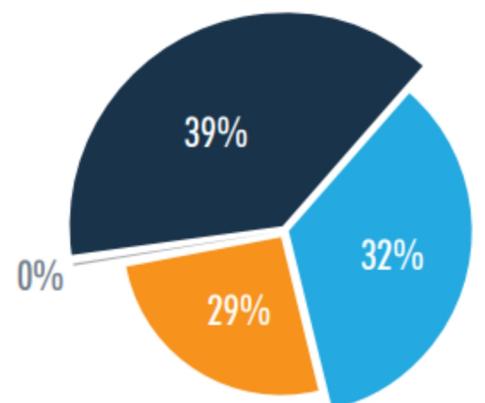
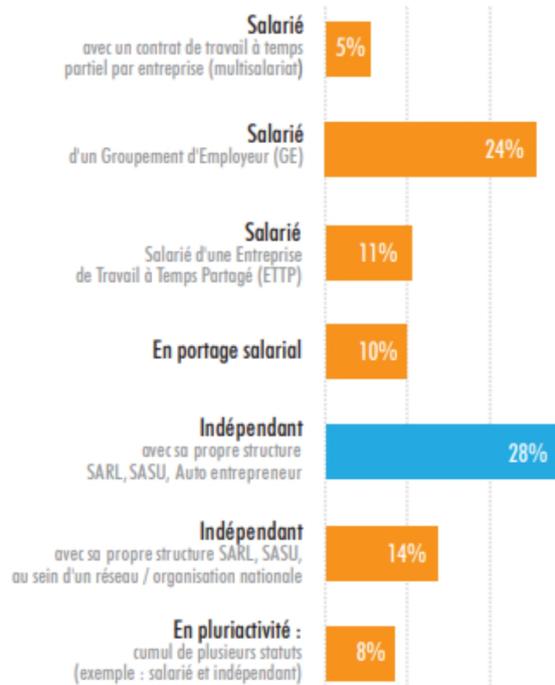


# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## QUI SONT LES PROFESSIONNELS À TEMPS PARTAGÉ ?

Février 2019

### Par statut



- Ile de France
- En régions en grande agglomération (Lyon, Marseille, Lille, Nice, Toulouse, Bordeaux ...)
- En régions hors grande agglomération
- A l'étranger



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## DOMAINES D'ACTIVITÉ

Février 2019



Source : le baromètre 2019 du Travail en Temps partagé



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## LES AVANTAGES POUR LE PROFESSIONNEL

Février 2019



35%  
Diversité  
des missions



26%  
Autonomie



23%  
Equilibre  
vie professionnelle  
vie personnelle



8%  
Mutualisation  
des risques  
sur plusieurs  
entreprises



7%  
Revenus  
récurrents



1%  
Autres

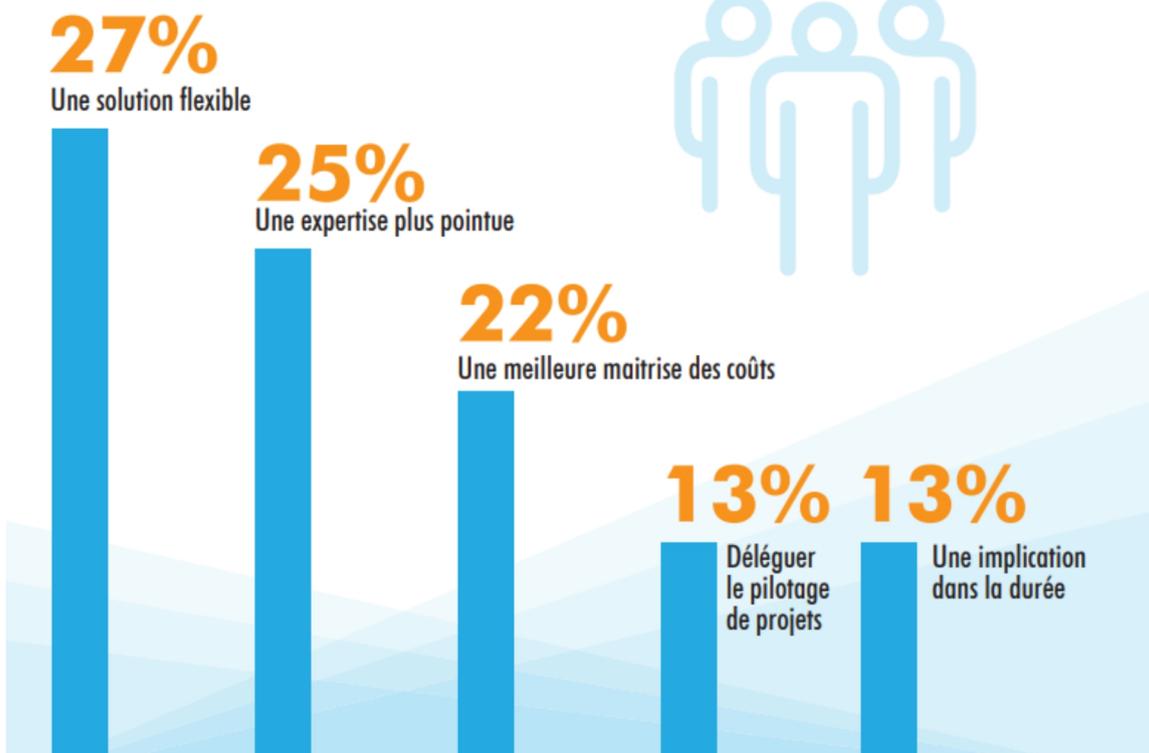


# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## LES AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES

Février 2019

Et pour les entreprises



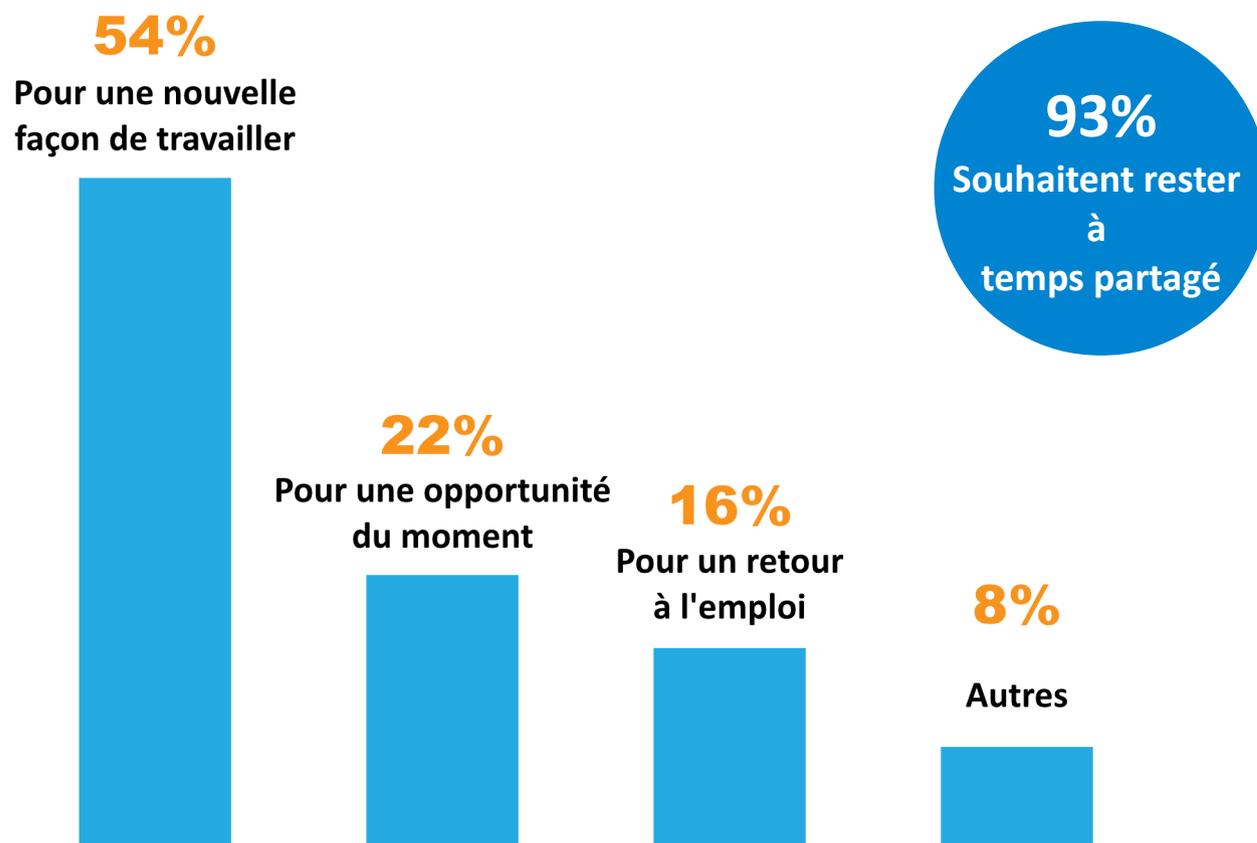
Source : le baromètre 2019 du Travail en Temps partagé



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## POURQUOI AVOIR CHOISI LE TEMPS PARTAGÉ ?

Février 2019



Source : le baromètre 2019 du Travail en Temps partagé



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## TRAVAILLER EN TTP, QUESTIONS À SE POSER

Testez ses atouts pour Travailler en Temps Partagé :

- ▶ mon offre de compétences ?
- ▶ mes secteurs d'activité ?
- ▶ ma mobilité ?
- ▶ mon organisation ?
- ▶ mes capacités de délégation ?
- ▶ ma flexibilité, notamment financière ?



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## POUR ALLER PLUS LOIN



**CONNECT'ENSES** : Sur le bassin d'emploi aquitain, plateforme de mise en relation assurée par un réseau d'opérateurs partenaires (Groupement d'Employeurs Aquitain, réseau des GEIQ, AGECE & CO, COAEQUO et CTP Guyenne).



**DAF TEMPS PARTAGÉ** : Groupe de directeurs financiers à temps partagé au sein de la DFCG (Association des Directeurs Financiers et de Contrôle de gestion). Échanges d'informations et travail en réseau afin de multiplier les opportunités.



**JOB GE** : Le concept de Job GE, une vitrine de l'emploi partagé. Outil de visibilité et de communication, de commercialisation, de recrutement et technique (saisie simplifiée pour les utilisateurs de GE Link).



**PARTAJOB** : Sourcing du groupement d'employeurs Alliance Emploi. Candidatez sur partajob.com ou parcourez les offres d'emplois. Suivez ensuite le parcours de sélection « Alliance Emploi ».



**TALENTS PARTAGÉS** : Les TPE et les PME ont droit aussi à leurs Talents ! Mise à disposition de professionnels à temps partagé. Talents Partagés porte l'ambition de devenir une Agence référent sur le marché du Travail à temps partagé.



**CLÉJOB** : Tous les jours, CLEF JOB RECRUTE, SELECTIONNE et EMBAUCHE pour faire grossir son vivier de COMPÉTENCES qu'elle met ensuite à disposition des entreprises qui ont adhéré à son groupement.



# LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

## POUR ALLER PLUS LOIN



<https://connectences.com/>



<https://www.dfcg.fr/les-groupes/groupe-daf-a-temps-partage/>



<https://partajob.com/>



<https://www.emploi-ge.com/>

**TALENTS PARTAGÉS**

<https://talents-partages.fr/>



<https://clefjob.fr/>



MERCI